

Les opérateurs proposant des offres d'abonnement Fibre Optique sur le réseau Li@in

Pour les particuliers

ADELI

www.adeli.fr
04 78 66 11 85

kiwi
Fibre Optique

www.kiwi-fibre.fr
09 80 50 12 12

orange

www.orange.fr
39 00*

Tel&go
OPÉRATEUR NUMÉRIQUE DE L'AIN

www.telandgo.com
04 74 77 17 83

Knet

www.k-net.fr
09 72 350 350

numericable

www.numericable.fr
10 55*

SFR

www.sfr.fr
10 99*

Wibox
Le Box Li@in pour les professionnels

www.wibox.fr
09 87 87 00 00

SFR-Numericable et Orange : Retrouvez la liste des communes concernées à ce jour sur www.reso-liain.fr
* Coût d'une communication locale

Pour les professionnels

ADELI

www.adeli.fr
04 78 66 11 85

flowlinetechnologies

www.flowlinetechnologies.com
04 37 54 22 50

one-system

www.one-system.fr
09 72 50 59 75

Adista

www.adista.fr
03 57 54 54 00

hasgard

www.hasgard.net
04 72 52 98 81

orange Business Services

www.orange-business.com
04 37 44 50 39

AIC TELECOMS

www.aic-telecoms.fr
09 8001 8001

ieloliazo

www.ielo-liazo.com
01 82 28 82 82

ROVERBA

www.roverba.com
04 82 53 38 95

alcatraz IT

www.alcatraz.fr
04 27 50 21 50

ipline

www.ipline.fr
04 72 27 49 00

serveurcom

www.serveurcom.com
01 75 00 02 20

alphaLink

www.alphalink.fr
09 70 75 70 75

Knet

www.k-net.pro
09 72 325 325

SFR BUSINESS

www.sfrbusiness.fr
0 805 70 24 54

Alsatis

www.alsatis-entreprises.com
0 811 955 910
(Appel gratuit depuis un fixe)

LA SOLUTION TELECOM

www.lasotel.fr
04 27 46 00 00

SPIE

www.spie-ics.com
04 72 81 11 56

CELESTE

www.celeste.fr
01 70 17 60 20

LB

www.lbint.fr
04 74 02 17 27

Tel&go

www.telandgo.com
04 74 77 17 83

Coriolis Telecom

www.entreprise.coriolis.com
0800 333 800

netalis

www.netalis.fr
09 88 25 88 25

Via numérica

www.via-numerica.net
04 58 02 01 00

C'PRO

www.cpro.fr
04 28 38 00 20

NXO

www.nextiraone.fr
04 74 32 12 32

Wibox

www.wibox.fr
09 87 87 000*

e-liance

www.e-liance.fr
04 77 79 48 00

OKTEO

www.okteo.fr
04 74 25 09 70

XEFI

www.xefi.fr
04 72 83 75 75

zayo

www.zayo.com
01 49 97 07 40

Qui fait quoi ?

SIEA
REGIE RESO-LIAin



Opérateurs partenaires



Vous
Particulier/Professionnel

SIEA : Opérateur d'infrastructure
Propriétaire de l'infrastructure, déploie et finance le réseau.

Régie LiAin : Opérateur de transport
Exploite le réseau (gestion, contrôle, entretien).

Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) :
partenaires du SIEA
Proposent des services
Très Haut Débit Fibre
aux abonnés.

Clients abonnés
des opérateurs :
profitent des services
Très Haut Débit
Fibre.

Zoom sur RESO-LIAin

RESO-LIAin est la Régie d'Exploitation du Service Optique.

Rattachée au SIEA, elle a pour objet de :

- ⊗ Favoriser la desserte en fibre optique des communes de l'Ain,
- ⊗ Gérer, contrôler et entretenir le réseau Li@in
- ⊗ Assurer la liaison avec les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) qui offrent leurs services aux abonnés.

Zoom sur le SIEA

Créé en 1950, le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain est un Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI), regroupant les communes de l'Ain.

Le SIEA gère les réseaux d'électricité pour le compte des communes.

Au-delà de cette compétence d'origine, le SIEA est un acteur essentiel concernant l'éclairage public, le système d'information géographique (mise à disposition d'un cadastre numérisé au sein des communes), les réseaux gaz, la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, et la communication électronique avec le déploiement du réseau public de Fibre Optique Li@in (Liaison Internet de l'Ain).

Son action se traduit par des conseils techniques, des participations financières et la réalisation d'infrastructures.

Plus d'info sur www.siea.fr

Financiers & partenaires

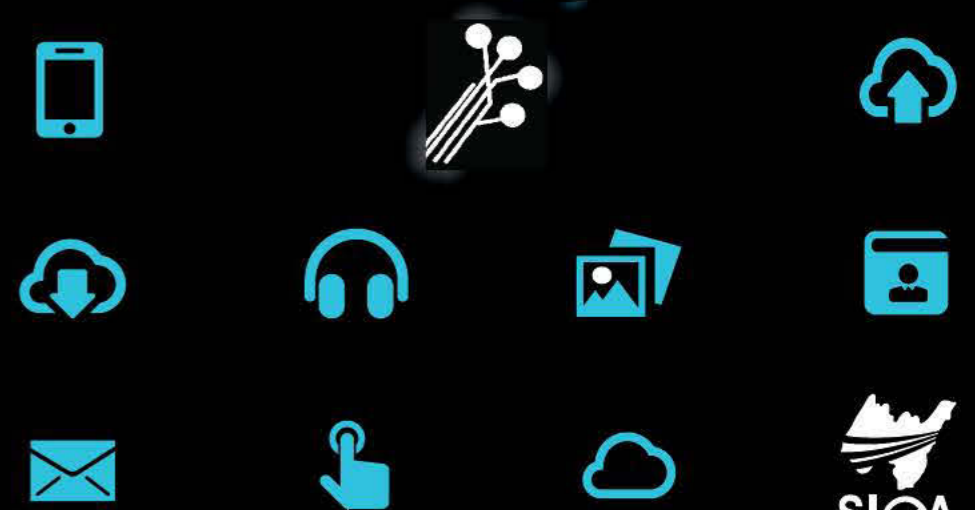


Les intercommunalités de l'Ain



PARTICULIERS & PROFESSIONNELS DE L'AIN

Accédez à la Fibre Optique



Plus d'infos sur www.reso-liain.fr

Retrouvez-les sur www.reso-liain.fr

Le SIEA déploie Li@in, le réseau public Fibre Optique des communes de l'Ain.

Objectifs Li@in d'ici 2021

392 communes fibrées

287 000

logements et bâtiments professionnels raccordés à la Fibre

8 500 km

de fibre déployés

- Equité zones urbaines/zones rurales
- Réseau public pour tous : Particuliers, Professionnels (privé, public)
- Accès généralisé au Très Haut Débit Fibre
- Aménagement numérique du territoire départemental

■ Communes déployées par le SIEA
□ Communes déployées par Orange

Le projet Li@in concerne l'ensemble du département de l'Ain hormis 12 communes de Bourg-en-Bresse agglomération, Oyonnax, St Laurent sur Saône et Ambérieu en Bugey qui seront déployées par Orange.

Atouts de la Fibre Optique

La VITESSE

Les données (informatiques, flux TV et téléphone) sont transportées à la vitesse de la lumière : 200 000 km/seconde.

La SYMETRIE

Débit Symétrique jusqu'à 100 Mégabits/s.* en émission comme en réception (contrairement à l'ADSL).

La SIMULTANEITE

Connexion en Très Haut Débit sur plusieurs appareils (ordinateurs, postes TV, téléphones fixes...) en même temps sans contrainte liée au partage de débit (affaiblissement ou perte de signal).

Le DEBIT

Débit supérieur aux autres technologies (ADSL/Wi-Fi/Satellite) :

- jusqu'à 400 Megabits/s* pour les particuliers,
- Jusqu'à 1 Gigabits/s pour les professionnels
- Pas d'atténuation quelle que soit la localisation du logement ou du bâtiment.

La FIABILITE et la SECURITE

- Qualité du signal quelle que soit la distance.
- Infrastructure conçue en boucle favorisant une continuité de service.
- Insensibilité aux interférences extérieures (chaleur, haute tension, ondes...).
- Aucune altération dans le temps.

La Fibre :

Débits **100 fois plus élevés** que le réseau cuivre (ADSL)

*selon les opérateurs

ACCÉDEZ A LA FIBRE OPTIQUE...

ETAPE 1 : Test de votre éligibilité sur www.reso-liain.fr

En quelques clics, découvrez si votre logement ou bâtiment se situe dans une zone couverte par la fibre optique Li@in.

Résultat du test immédiat, 4 réponses possibles :

Zone couverte par la Fibre

Zone couverte entreprises

Vous êtes en zone couverte vous pouvez dès maintenant passer à l'ETAPE 2.

Zone travaux Fibre en cours

travaux de desserte en cours sur votre commune.

Vous n'êtes pas à ce jour en zone couverte. Mais le déploiement du réseau Li@in se poursuit et le SIEA ouvre régulièrement de nouvelles zones.

Zone non couverte par la Fibre

Lors du test, cliquez sur « sauvegarder » pour être informé par mail des évolutions concernant votre zone, jusqu'à ce que celle-ci soit couverte par la Fibre Optique.

ETAPE 2 : Abonnez-vous

Vous êtes en zone couverte par la Fibre Optique Li@in : abonnez-vous !

Pour profiter de la Fibre, contactez les opérateurs partenaires du réseau Li@in (liste au dos ou sur www.reso-liain.fr) afin de connaître leurs offres et souscrivez un abonnement adapté à vos besoins.

La prise de cet abonnement lance alors le processus de raccordement de votre logement ou bâtiment au réseau de Fibre Optique Li@in.

Aucun règlement ne sera débité par votre opérateur avant que votre connexion au Très Haut Débit Fibre soit effective.

Usages de la Fibre Optique

Pour les pros

Internet Très Haut Débit Fibre Jusqu'à 1 Gigabit/s



Téléphonie IP Qualité HD

Partage de connexions, Interconnexion de sites distants, Télétravail, Visio-conférence, Télésurveillance...

Pour les particuliers

Triple play suivant l'opérateur et l'offre choisie



Internet Très Haut Débit Fibre Jusqu'à 400 Megabits/s



Téléphonie Fixe illimitée vers fixe et mobile différents pays



TV HD / 3D / 4K Sur un ou plusieurs postes Bouquet Chaînes

...EN 4 ETAPES

ETAPE 3 : Votre raccordement à la Fibre

Vous avez souscrit un abonnement auprès d'un opérateur partenaire.

Votre opérateur	Transmet votre demande de raccordement au SIEA.
SIEA/Régie RESO-LIAin ou votre opérateur	Lance l'ordre de travaux auprès d'une entreprise spécialisée qui va réaliser votre raccordement.
Entreprise de raccordement	Réalise votre raccordement : - Tire la fibre optique de la voirie publique jusqu'à l'intérieur de votre logement/bâtiment. - Installe : une Prise Terminale Optique (PTO) et un boîtier optique (CPE), selon l'opérateur.
SIEA/Régie RESO-LIAin ou votre opérateur	Active à distance les équipements posés dans un délai moyen de 2 jours.

Ces travaux de déploiement sont pris en charge par le SIEA, sous réserve de mise à disposition des infrastructures nécessaires.

Par ailleurs, si des travaux de génie civil doivent être réalisés sur domaine privé, ils sont à la charge du propriétaire. C'est l'entreprise de raccordement qui jugera de la nécessité ou non de ces éventuels travaux.

Le choix du type de raccordement (aérien ou souterrain) est défini par l'entreprise. Dans la majorité des cas, le câble de Fibre Optique suit le même chemin que votre alimentation téléphonique.



Délai moyen 3 à 4 semaines

Votre opérateur, qui est votre interlocuteur privilégié, peut vous renseigner sur l'avancée de votre raccordement.

ETAPE 4 : Branchements de vos équipements

Cette dernière étape consiste à effectuer les branchements interne entre votre ou vos box et vos équipements (TV, PC, Téléphone(s)...). Elle est réalisée par vos soins, votre opérateur ou un installateur de votre choix.

Info +

Nouvelles constructions : Pensez à prévoir votre adduction au réseau Fibre Optique !

Détails sur www.reso-liain.fr
Rubrique : Etape 3 - Raccordement
ou 04 74 45 09 07

Plus d'infos sur www.reso-liain.fr